

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les Membres du Conseil Municipal sont convoqués à la Mairie Principale – 27 rue du Maréchal Leclerc, pour la réunion qui aura lieu :

Lundi 02 mars 2026 à 20h30.

ORDRE DU JOUR :

- Vote des taux d'imposition 2026 ;
- Vote des subventions 2026
- Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU) du budget principal « commune », et budgets annexes « Accueil de Loisirs sans Hébergement », « commerces et habitat », lotissements « Clos des Chênes et Etoile du Berger » ;
- Affectation des résultats 2025 ;
- Vote des budgets primitifs 2026 : budget principal commune et budgets annexes « Accueil de Loisirs sans Hébergement », « commerces et habitat », lotissements « Clos des Chênes et Etoile du Berger » ;
- Personnel communal : Suppression d'un poste d'ATSEM suivie de la création d'un poste d'agent de maîtrise suite à une promotion interne ;
- Personnel communal : délibération portant institution du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.) ;

Questions diverses

Le Maire,
Stéphane DESNOË

27 rue du Maréchal Leclerc
BALLÉE
53340 VAL-DU-MAINE

☎ 02 43 98 42 34
mairie@valdumaine.fr

